

**MAIRIE d'ARREAU**  
**Conseil municipal du 17 novembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 du mois de novembre à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.

Date de convocation du conseil municipal le 10 novembre 2025.

**PRESENTS:**

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Anne DUNAN, Marc CAUMONT, Stéphane AUZERAL, adjoints,  
Jean Pierre BUERBA, Anne-Laure JEAN BAPTISTE, Jean-Baptiste GRANGE, Raphael BENOIT.

**ABSENTS EXCUSES**

Sylvie BIRABEN procuration à Nadine DESMARAIS  
Kate MARIE procuration à Anne DUNAN  
Jean-Philippe DELARUE  
Jean-Laurent PEREZ  
Laura LAVILANIE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 9 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Marc CAUMONT est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **14 octobre 2025**.

Le compte rendu du conseil municipal du **14 octobre 2025** est approuvé à l'unanimité.

**PLAN DE FINANCEMENT – PROJET FETE DE LA LECTURE 2026 (119-2025)**

Madame la première adjointe rappelle le projet d'une 4<sup>ème</sup> fête de la lecture et du livre jeunesse « Copines, Copains », envisagé les 2,3 et 4 avril 2026 et présenté le 15 mai 2025 en conseil. Cette manifestation en lien avec la circonscription du 1<sup>er</sup> degré de Lannemezan s'adresse aux élèves des écoles primaires des vallées d'Aure et du Louron, d'Hèches et des classes de 6<sup>ème</sup> du collège d'Arreau et de 6<sup>ème</sup> SEGPA du collège de Lannemezan et écoles de Lannemezan. Cette action est soutenue par la Médiathèque Départementale dans le cadre du développement de la lecture publique.

Les différentes classes, viendront à Arreau par demi- journée pour rencontrer les auteurs étudiés et participer à des ateliers écriture, lecture, arts plastiques... sur le thème de l'amitié. Le samedi 4 avril, une journée de dédicaces et d'animations aura lieu salle du terminus pour le grand public, et notamment les parents d'élèves.

Le montant prévisionnel de ce salon s'élève à 10 210€ (9 351€ : coût des auteurs et acquisitions de livres, 859€ : animations, communication et frais de personnels pour préparation et mise en place des animations).

Ce projet a fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Centre National du Livre qui nous a accordé une subvention de 6 501€.

Une demande complémentaire de financement de 1 000€ pour cette réalisation, dans le cadre des demandes de subvention Culture – Littérature est sollicitée auprès du Département.

<b>FINANCEURS</b>	<b>MONTANT PRESTATION</b>	<b>MONTANT DE L'AIDE</b>
<b>CNL</b>		6 501 €
<b>CONSEIL DEPARTEMENTAL 65</b>		1 000 €
<b>AUTOFINANCEMENT</b>		2 709 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 210 €</b>	<b>10 210 €</b>

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Valide ce projet dont le budget prévu s'élève à 10 210€,
- Autorise Mr le maire à solliciter auprès du département une aide financière de 1 000€,
- Autorise Mr le Maire à signer toutes pièces afférentes.

Au registre sont les signatures,  
Philippe CARRERE  
Maire d'Arreau